

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le cœur de cet énoncé théorique est né du projet «Redline» dirigé Joathan Ledgard et architecturé par Foster&Partners. L'idée est de créer un réseau d'acheminement de ressources médicales en Afrique à l'aide de drones. L'utilisation du ciel permet de ne pas être bloqué par les faibles infrastructures routières ou ferroviaires. Ainsi, un nouveau programme est nécessaire : la gare de drone ou droneport. C'est cet artéfact que ce travail tente de définir à l'aide de trois chapitres.

Le premier est un ensemble de textes qui permettent de théoriser les grands principes inhérents à la construction outre-mer. Y sont citées les notions de néocolonialisme, de vernaculaire, d'urgence et de technologie. Ainsi, il est rendu possible de définir une attitude ou une conscience à entretenir tout au long de ce travail.

Le second chapitre se veut spécifique au projet et à la définition d'un programme. Au cours d'une étude des drones, des droneports, et d'une étude de cas ciblant la Côte d'Ivoire, nous ferons émerger un ensemble de restrictions dans le cadre desquelles nous serons amenés à comprendre les tenants et aboutissants des besoins techniques et programmatiques du projet.

Le troisième chapitre est un catalogue de projet, objets ou brevets recensés selon des critères issus du thème du déploiement. Cette dernière partie permet d'envisager, au cours de l'analyse et comparaison des différents éléments choisis, le type de détail, de structure et finalement d'architecture qui conviendra le mieux à un droneport.